

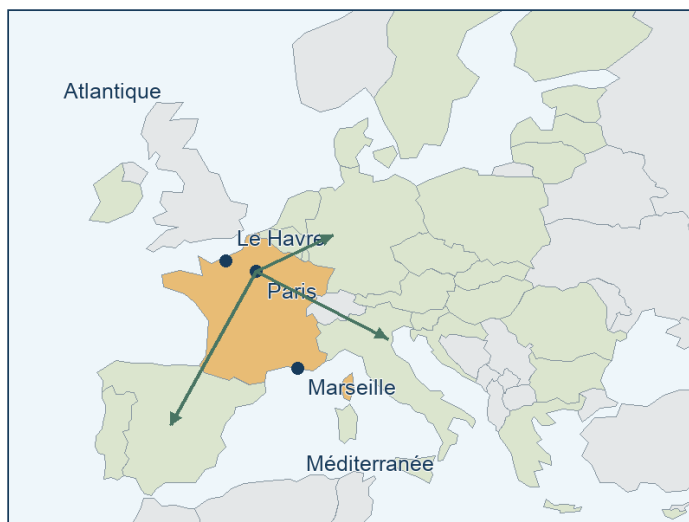
DAEU A UPPA 2025 : France, Arctique et Afrique

Proposition de corrigé — non officielle. Mai 2025, session 1 : croquis obligatoire et propositions de réponse aux deux sujets proposés au choix.

Sujet officiel · Annales de ce concours ou examen

Partie 1 — Croquis : la France en Europe et dans le monde

La France en Europe et dans le monde



Légende

1. Intégration européenne

France métropolitaine en ocre ; Union européenne en vert clair. Points bleus : commandement et interfaces. Flèches vertes : échanges avec les voisins.

2. Relations mondiales

Flèches bleues : liens vers les pôles nord-américain et asiatique. Elles ne mesurent pas les échanges.

3. Présence ultramarine

Points rouges : territoires repérés sur le planisphère ; statuts différents. Aucun halo ne délimite une ZEE.

Présence mondiale : les territoires et les grands pôles d'échanges



1 Antilles • 2 Guyane • 3 Saint-Pierre-et-Miquelon • 4 Mayotte • 5 La Réunion

6 TAAF : Kerguelen repérées • 7 Nouvelle-Calédonie • 8 Wallis-et-Futuna • 9 Polynésie française

Localisations et relations schématiques ; principales présences ultramarines sélectionnées. Fond Natural Earth, domaine public. Projection longitude / latitude ; nord en haut.

Croquis de la France en Europe et dans le monde, avec légende organisée

Une légende organisée en trois ensembles

1. Une puissance intégrée à l'espace européen. La France métropolitaine se situe au sein de l'Union européenne et de grands réseaux d'échanges. Paris concentre des fonctions de commandement. Les liaisons terrestres avec les voisins et les interfaces maritimes contribuent à cette intégration ; Le Havre et Marseille sont des exemples de portes portuaires.

2. Des liens avec les grands pôles mondiaux. Les flèches vers l'Amérique du Nord et l'Asie représentent des échanges, sans indiquer une valeur. Elles complètent les relations européennes. Paris, ses fonctions économiques et son grand pôle aéroportuaire participent à ces réseaux. La diplomatie, les entreprises, la culture et le tourisme étendent cette présence au-delà des flux de marchandises.

3. Une présence ultramarine dispersée. Les principaux territoires indiqués situent la présence française dans l'Atlantique, l'océan Indien et le Pacifique. Ils donnent accès à des espaces maritimes et à des relations régionales. Leurs statuts diffèrent : tous ne sont pas des régions ultrapériphériques de l'Union européenne. Les points du croquis servent à la localisation ; ils ne dessinent pas les limites juridiques des zones économiques exclusives.

Le croquis articule donc plusieurs échelles : les connexions proches et la présence mondiale. Il ne faut pas placer tous les territoires ultramarins dans une même zone, ni représenter la France métropolitaine comme un espace isolé. Les figurés ponctuels localisent les nœuds, les aplats les espaces, les flèches les relations.

Partie 2, sujet 1 — L'insertion des régions arctiques dans la mondialisation

Longtemps présentées comme éloignées des grands centres, les régions arctiques participent aux échanges et aux relations stratégiques. Leurs habitants et leurs activités ne sont pourtant pas nouveaux. Comment leur insertion s'intensifie-t-elle, et pourquoi suscite-t-elle des tensions économiques, environnementales et politiques ?

Des facteurs d'ouverture multiples

Le recul de la banquise modifie les conditions d'accès à certaines zones, tandis que les techniques et la demande mondiale rendent des ressources plus convoitées. Hydrocarbures, minerais et pêche attirent États et entreprises. Le climat ne suffit cependant pas à rendre toutes les opérations rentables : éloignement, froid, équipements et protection des travailleurs entraînent des coûts élevés.

La **Route maritime du Nord**, le long des côtes russes, donne un exemple de connexion vers l'Asie par le détroit de Béring. Le projet **Yamal LNG**, sur la péninsule de Yamal, associe extraction, liquéfaction du gaz et port de **Sabetta** ; sa première cargaison est annoncée en décembre 2017. Des méthaniers renforcés pour la glace et des infrastructures portuaires permettent de relier le gisement aux acheteurs. Le montage rassemble alors des partenaires russes, français et chinois : l'insertion repose sur des capitaux et une chaîne technique internationale, autant que sur les conditions naturelles. Le trajet arctique vers l'Asie prévu en été montre le poids de la saison. [Présentation du projet lors du premier chargement.](#)

Des routes maritimes peuvent réduire certains trajets entre pôles économiques. Leur utilisation reste soumise à la saison, aux glaces, aux équipements des navires et aux contraintes de secours. En 2025, on ne peut donc pas les présenter comme un remplacement permanent et généralisé des routes habituelles. La variation de la banquise est aussi un risque pour les écosystèmes et les pratiques des populations, pas seulement une opportunité commerciale.

Des manifestations économiques et stratégiques

Ports, installations énergétiques, sites miniers, tourisme et transport connectent certains espaces arctiques aux marchés mondiaux. Ces activités peuvent créer des revenus, mais les bénéfices restent inégalement distribués. Une installation spécialisée peut fonctionner comme une enclave, dépendante de capitaux et de décisions extérieurs.

L'augmentation de la navigation ne correspond pas uniquement à des traversées entre grands ports mondiaux. Dans son bilan publié en **août 2024**, le groupe PAME constate **37 % de navires distincts supplémentaires entre 2013 et 2023** dans la zone arctique du Code polaire. Les bateaux de pêche restent le type le plus fréquent ; l'exploitation gazière de Yamal et la mine de **Mary River, au Nunavut canadien**, contribuent aussi à la hausse. La mondialisation se manifeste donc par des liaisons vers des lieux de production précis, pas seulement par un raccourci transocéanique. [Bilan de PAME](#).

Les États riverains défendent leurs intérêts maritimes et militaires. Les revendications de souveraineté et de droits sur les fonds marins ne signifient pas que tout l'océan devient automatiquement territoire national. Le droit de la mer et les relations diplomatiques encadrent les différends. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, le travail du Conseil de l'Arctique est perturbé. La reprise progressive de réunions virtuelles sur certains projets est annoncée en **février 2024** : cette remise en marche partielle illustre la fragilité d'une coopération scientifique nécessaire à la gestion de problèmes communs. [Annonce du Conseil de l'Arctique](#).

Des problèmes qui limitent cette insertion

Les écosystèmes sont vulnérables et les interventions d'urgence difficiles. Une pollution ou une infrastructure peut avoir des effets durables dans un milieu peu accessible. À **Yamal**, les éleveurs de rennes **nenets** utilisent un territoire sur lequel l'extraction gazière introduit voies ferrées et équipements industriels. Le rapport sur les écosystèmes arctiques de **2015** décrit ces changements d'usage du sol conjointement aux effets climatiques, notamment les épisodes de pluie sur neige qui peuvent compromettre l'alimentation des rennes. Il ne conclut pas à un résultat uniformément négatif : il montre la nécessité de considérer ensemble activités extractives, mobilités pastorales et capacités d'adaptation locales. La connexion d'un gisement au commerce mondial transforme ainsi un espace déjà habité et utilisé. [Rapport du Conseil de l'Arctique](#).

Les peuples autochtones doivent être considérés comme des acteurs de décision, et non comme un simple décor : mobilité, alimentation, cultures et droits territoriaux sont concernés.

L'insertion arctique associe donc nouvelles possibilités et fortes contraintes. Elle est sélective, variable et conflictuelle. Sa durabilité dépend de la protection des milieux, des droits des habitants et de la capacité à organiser des activités qui ne reposent pas sur l'idée d'un espace vide disponible à exploiter.

Partie 2, sujet 2 — L’Afrique : problèmes et dynamiques

Parler de l’Afrique au singulier ne doit pas effacer la diversité de ses États, de ses sociétés et de ses trajectoires. Le continent connaît des difficultés de développement, mais aussi des transformations économiques et territoriales. Comment comprendre ces problèmes en les reliant aux dynamiques, plutôt qu’en opposant un continent immobile à quelques réussites isolées ?

Des obstacles inégalement répartis

Les difficultés d’accès à l’eau, à l’électricité, aux soins, à l’éducation ou aux transports pèsent sur certaines populations. Elles sont particulièrement fortes dans des zones rurales ou des périphéries urbaines mal équipées. Les situations diffèrent toutefois selon les pays, les régions et les groupes sociaux. Le **Nigeria** révèle les limites d’une économie disposant d’importantes ressources énergétiques : dans une analyse publiée en 2024, la Banque mondiale relève que plus de **85 millions** d’habitants restent privés d’électricité. La disponibilité d’une ressource ne garantit donc pas sa distribution. L’accès dépend de réseaux, de financements et de tarifs abordables ; son insuffisance freine les activités et renforce les inégalités d’équipement. [Analyse de la Banque mondiale](#).

Au **Sahel central**, le Burkina Faso, le Mali et le Niger connaissent des déplacements forcés liés aux conflits. Le HCR estime à plus de **3,3 millions** le nombre de personnes déplacées de force dans ces trois pays, selon les données d’avril 2024. Quitter les terres, les activités et les écoles fragilise les conditions de vie ; l’accueil crée aussi des besoins supplémentaires dans les territoires d’arrivée. Cette crise située ne caractérise pas de la même manière tout le continent. [Alerte du HCR de 2024](#). La dépendance à quelques exportations agricoles ou minières expose plusieurs économies aux prix mondiaux. Dette, capacités administratives et inégalités peuvent limiter l’investissement. Ces difficultés ont des causes historiques, politiques et économiques ; elles ne s’expliquent pas par une supposée incapacité des populations.

Des sociétés et des économies en transformation

La croissance démographique et l’urbanisation élargissent les besoins de logement, de transport et d’emploi. Elles peuvent aussi soutenir marchés, activités et innovation, lorsque l’éducation et les infrastructures suivent. Les grandes métropoles et les corridors concentrent des fonctions, parfois au prix d’inégalités accrues avec d’autres territoires.

Les économies s’insèrent dans les échanges par les ports, les productions, les services et les réseaux numériques. Au **Maroc**, le complexe de **Tanger Med** associe interface maritime et industrie. Son bilan de 2024 annonce **10,24 millions d’EVP** manutentionnés et des exportations de voitures fabriquées par Renault à Melloussa et Casablanca, ainsi que par Stellantis à Kénitra. L’EVP est une unité équivalant à un conteneur de vingt pieds, pas un nombre de boîtes toutes de même taille. Les flux montrent une insertion dans des chaînes de production internationales : l’activité portuaire articule des usines, les transports et les marchés extérieurs. Leur progression ne suffit cependant pas à mesurer le bien-être de tous les habitants du pays. [Bilan de Tanger Med](#).

Au **Kenya**, **M-PESA** illustre une dynamique de services numériques. Dans son rapport de 2024, Safaricom décrit l’utilisation de cette plateforme pour les paiements, l’épargne et le crédit, ainsi que pour le versement d’aides sociales. Le téléphone peut rapprocher des usagers de services financiers sans exiger une agence bancaire à chaque endroit. Cette possibilité dépend cependant d’un réseau accessible, d’un équipement et de coûts supportables. Le cas montre que les transformations

africaines comprennent des services et des usages nouveaux, au-delà des seules exportations de matières premières. [Rapport de Safaricom, 2024](#).

Des choix d'intégration et de développement

La **Zone de libre-échange continentale africaine** a commencé ses échanges sous son accord le 1er janvier 2021. Elle vise une meilleure intégration économique ; elle ne signifie pas que tous les obstacles douaniers, logistiques et politiques ont déjà disparu. Les coopérations régionales, les infrastructures et la transformation locale des productions peuvent étendre les retombées des échanges.

Le climat et les pressions sur les milieux imposent enfin d'adapter agriculture, villes et équipements. Le développement se mesure par l'amélioration des conditions de vie et des possibilités d'action, pas seulement par une hausse des exportations. L'Afrique conjugue ainsi difficultés et dynamiques, avec des résultats très contrastés. Leur analyse exige des exemples situés et une attention aux inégalités internes.

Références

[NASA, bilan de la banquise publié en 2024](#), [Union africaine : début des échanges sous la ZLECAf en 2021](#). Fond de carte : Natural Earth, domaine public.